



**L'école supérieure « post diplôme » (post-laurea)
en architecture des jardins et des paysages de la Faculté
d'architecture de l'Université de Florence (Italie)**

Par Mariella Zoppi

Texte extrait de «Paesaggio: didattica, ricerca e progetti : 1997-2007», sous la dir. de Guido Ferrara, Giulio G Rizzo, Mariella Zoppi, Firenze University Press, 2007 et traduits par Manuel Donadieu, avec le concours de Chiara Santini et Pierre Donadieu, août 2009.

Traduction littérale de l'anglais *Landscape Architecture*, l'architecture du paysage¹ (ou paysagère) en tant que discipline de connaissance apparaît pour la première fois comme matière d'enseignement universitaire aux Etats-Unis en 1890 à l'Université d'Harvard et entre tout de suite après dans le *curriculum* des études en Grande-Bretagne. En Italie et dans le Sud de l'Europe, cette matière resta longtemps un champ disciplinaire lié au projet de jardin (art des jardins, architecture des jardins) et, en tant que tel, défini dans un milieu plus circonscrit et lié à une forte composante artistique d'après une position qui se retrouve également, jusqu'à la moitié du XXe siècle, à la faculté d'architecture où pourtant, même des urbanistes comme Luigi Piccinato, des architectes comme Leonardo Savioli et d'intéressantes personnalités comme Francesco Fariello assurent cet enseignement.

C'est au cours des années 1980 que la nécessité de disposer de spécialistes en mesure d'agir sur le paysage prend, en Italie, sa forme définitive. On a attiré l'attention du monde universitaire sur une exigence pédagogique spécifique - sortant ainsi de son caractère exceptionnel dû à quelques figures particulières ou à une adhésion généraliste aux thématiques du paysage. Cet intérêt apparaît comme la propension d'une petite minorité formée souvent par ceux qui, pour en avoir fait l'expérience à l'étranger, ramenaient dans notre pays un certain professionnalisme qui trop souvent semblait se référer à des conceptions esthétisantes ou à l'envie de s'imposer en tant que niche professionnelle dans des secteurs en formation. A l'inverse, le paysagisme, à l'image de ce qui s'était déjà passé depuis longtemps dans les pays anglo-saxons et en Europe du Nord, posait le problème d'un champ disciplinaire complexe, fondé sur un partage et une transmission spécifique des savoirs, qui devait trouver sa place au sein de l'Université italienne. Gênes fut le premier lieu où se réalisa un tel projet, grâce à l'expérience et la compétence d'Annalisa Maniglio Calacagno, suivi de peu par Palerme.

Pour Florence, la situation semble différente depuis le début, car les urbanistes cultivent depuis longtemps le sens et la culture du territoire avec une forte sensibilité au paysage et ils ne perçoivent pas l'urgence d'une transformation du territoire. Quelques faits importants, toutefois, se sont produits comme la création d'une *Charte pour la Restauration des jardins historiques* (ICOMOS, Florence 1981) qui ouvre - même dans un champ sectoriel - un débat interdisciplinaire qui met en comparaison des expériences diverses. Ces dernières, pour la première fois, se retrouvent ensemble : botanistes et architectes, historiens de l'art et ingénieurs, restaurateurs et gardes forestiers. L'exigence d'un langage commun, fruit d'une culture partagée, présuppose l'idée d'une « école », d'un lieu physique où exercer la dialectique de la comparaison et de l'interaction des savoirs. Les occasions pratiques arrivent en premier : on le vérifie sur un exceptionnel jardin comme celui de Boboli ou avec le plan du parc de Migliarino San Rossore, on le confronte aux blessures que les grandes infrastructures et les installations ouvrent sur les paysages de vallée et de colline, l'utilisation irréfléchie des sols étant observable par tous. L'Université sent qu'elle ne peut en aucun cas y parvenir et commence alors, en 1989, la définition du projet de son Ecole supérieure, considérée alors comme le seul moyen de garantir une préparation adéquate à ce secteur. Et elle le fait en écrivant d'abord un rapport avec la faculté d'Ingénierie d'après la typologie statutaire nationale en vigueur, puis en impliquant de manière plus organique la faculté d'Agronomie.

¹ Paysagère ou paysagiste en français (NDT)

Il va sans dire que le chemin entrepris ne fut ni simple, ni facile, ni rapide.

En 1991, lorsque Inès Romitti me demanda durant un interview pour la revue *Professione Architetto* (P.A 6/91) si j'avais un « projet dans le tiroir », je répondis que j'espérais réaliser « au plus vite » celui de l'Ecole Supérieure d'Architecture des jardins et de Conception de projet paysager sur lequel on travaillait depuis déjà trois ans, d'après le modèle de l'Ecole de Gènes qui avait été ouverte en 1985. Ce n'est qu'au bout de sept autres années que ce projet se concrétisa et c'est seulement durant l'année académique 1997-98 que l'on réussit à mettre en place les cours et le début de la formation.

Ces onze années de travail bureaucratique constituèrent une période exagérément longue : il suffisait alors en moyenne de trois, au maximum quatre, années pour fonder une Ecole. Mais, dans notre cas, peut-être par excès de prévoyance et d'enthousiasme à vouloir poursuivre un projet fortement interdisciplinaire et interuniversitaire, nous avons proposé une modification, et pas des moindres, du statut des écoles supérieures existantes, Gènes et Palerme, qui garantissaient un débouché spécifiquement réservé à deux Facultés : aux diplômés en Architecture et Ingénierie. Florence proposait d'ouvrir sa formation aux licenciés en Agronomie auxquels s'ajoutèrent ensuite, au cours de la longue procédure de formalisation de l'Ecole, ceux provenant de la Faculté de Sciences naturelles et de Lettres. On entendait dépasser depuis le moment de la formation académique la séparation entre celui qui dessinait les jardins (les architectes) et celui qui choisissait ou « disposait » les plantes (les docteurs en agronomie), à un moment où chacun, soutenu par son Ordre professionnel respectif, se targuait de la « primauté » de sa conception de l'espace vert. Ainsi, entre les murs et les barrières protectionnistes invoquées au nom des compétences respectives acquises, le travail des « paysagistes » en Italie s'ouvrait à ces professionnels qui, venant du Nord ou du Sud de l'Europe, disposaient de la qualification, des capacités et de l'expérience dans un milieu professionnel où l'Italie était presque absente.

On créait un nouveau domaine de travail, mais le marché risquait d'être occupé par ceux qui pouvaient « certifier » de leurs compétences et, paradoxalement, de tout cela étaient exclus les diplômés (*laureati*) italiens. Dans ce contexte, l'affirmation d'une « interdisciplinarité structurelle » (comme nous l'appelions alors), qui se fondait dans un unique parcours formatif était et est, comme cela fut prouvé par la suite, essentiel et inaliénable. Nous nous embarquions ainsi, pour toute la période allant de 1989 à 1997, dans des vicissitudes bureaucratiques compliquées dues à l'obtention d'une série d'avis successifs qui, partant de la délibération constitutive de l'Ecole de la part du conseil de la Faculté promotrice - en ce qui nous concerne, la Faculté d'Architecture -, s'élargissait à l'acquisition de l'assentiment des Facultés intéressées et était approuvé par le vote du Sénat académique (universitaire). Quand tout cela fut réellement acquis, le dossier fut transféré au Ministère à Rome, pour faire ratifier la demande de modification du Statut national afin de permettre aux diplômés (*laureati*) d'agronomie de suivre les cours : cela fut fait en 1993. Pour être honnête, il y avait aussi un engagement non écrit - une sorte de pacte d'honneur entre les doyens concernés - que, dans un second temps, l'Ecole se serait ouverte aux diplômés en Sciences Naturelles. La modification fut votée et évaluée favorablement par le CUN (Conseil Universitaire National) après une année environ, mais le décret arriva tardivement et il ne fut pas possible de lancer les cours pour l'année universitaire 1995-96 comme prévu. Quand on procéda à l'ouverture des cours l'année suivante, nous avons eu la désagréable surprise de voir que le Statut national avait changé et que d'autres modifications devaient être faites. On mettra sur pied en un temps record la mise en conformité, mais le CUN répondit cette fois négativement à l'entrée des diplômés en agronomie, en contradiction avec ce qui avait été délibéré moins de deux ans auparavant. Nous étions revenus au point de départ : découragement parmi les enseignants, incertitudes et doutes sur le devenir de l'entreprise et, surtout, incapacité de comprendre la logique du CUN et du Ministère. Avec le concours des facultés d'Ingénierie et d'Agronomie, l'Ecole fut toutefois ouverte, mais sa complète fonctionnalité fut seulement possible en 1999 avec la Loi d'Autonomie des Universités (D.M. 3/11/99), ce qui permit d'admettre les *laureati* en Sciences Naturelles et en Lettres qui n'avaient jamais dépassé les 1% d'inscrits. Le facteur numérique était toutefois un facteur secondaire par rapport à l'affirmation d'un principe et d'une possibilité de travail commun.

L'Ecole - les admissions mises à part - était modelée sur le Statut national, dont on n'empruntait pas seulement le nom, mais qui se conformait aussi complètement aux contenus disciplinaires (heures et enseignements) et à la durée des études (trois années, réduits à deux après 1999). La première année fut un vrai succès : 49 demandes d'admission pour 15 places et la sélection fut résolument cruelle si bien que cela

mena à augmenter le nombre de places à 20 pour les inscriptions de l'année suivante, sans compter la part des étudiants extracomunautaires.

Les disciplines mises en place lors de la première année étaient : Architecture des jardins et du paysage (I), Biologie du développement, Botanique systématique, Droit de l'environnement et droit de l'urbanisme, Dessin, Photointerprétation et Télédétection, Géographie physique, Représentation du territoire, de l'environnement et éléments de dessin, Histoire du jardin et du paysage, Histoire de la ville et du territoire.

En seconde année, outre la poursuite du cours d'Architecture du paysage (II), étaient proposés les cours d'Analyse et expertise environnementale, de Défense de l'environnement et fondements des analyses des systèmes écologiques, de Géomorphologie appliquée, d'Hydrologie, équipements hydrauliques spéciaux et techniques d'irrigation, de Planification des parcs naturels, de Sylviculture urbaine, de Phytosociologie et botanique forestière ; tandis qu'en troisième année, les matières étaient moins nombreuses pour permettre aux étudiants avec spécialité de suivre les stages et de préparer la thèse finale, et leurs cours étaient ceux d'Architecture des jardins et du paysage (III), Botanique et construction du système végétal et les disciplines « juridico-normativo-gestionnaires ».

C'est-à-dire qu'on sélectionnait en troisième année les matières d'élaboration du projet et les notions nécessaires pour en suivre la réalisation pratique. Il doit en outre être souligné que le premier semestre de la première année était utilisé pour la compensation des connaissances des étudiants selon leur parcours : des cours intensifs de technique de dessin étaient prévus pour les agronomes ainsi que de botanique pour les architectes. Une sorte de compensation *ante litteram* des débits et des crédits comme on dirait aujourd'hui.

On peut clairement déduire des matières énumérées ci-dessus que le but principal de l'Ecole fut lié à la formation d'un technicien avec un degré élevé de professionnalisme capable d'opérer dans tous les champs de la discipline du paysage et donc d'intervenir dans les projets d'espaces verts et de l'environnement à diverses échelles, du jardin au parc, au territoire et de s'interroger sur la vaste gamme des problématiques qui vont de la conception de projet avec de l'innovation à la restauration de l'ancien. La variété des disciplines mises en place satisfaisait les standards européens et garantissait la possibilité de reconnaissance des principales organisations européennes de paysagistes et donc la circulation en Europe de nos « diplômés spécialisés ». Le rapport entre l'enseignement théorique et l'attention portée aux capacités pratiques de la profession favorisa le choix de la localisation physique de l'Ecole qui transféra ses cours de Florence (où restait le siège administratif) à Pistoia, qui peut être défini comme la capitale européenne des productions de pépinières. On affirmait de cette manière la volonté de conjuguer l'enseignement théorique avec l'acquisition de connaissances pratiques liées à la production du « matériau vert », et cela se concrétisait en troisième année lors des stages en pépinière pour les architectes et dans les études professionnelles d'architecture pour les diplômés des autres facultés.

L'apport et le soutien, notamment économique, de la Province de Pistoia et de la Chambre de Commerce - qui nous accueillit dans ses locaux jusqu'à la mise à disposition de ceux du Conservatoire de San Giuseppe (encore aujourd'hui siège du Master en Paysage) - ainsi que celui de la Commune de Pescia - qui permit d'établir un rapport actif avec sa Biennale et le monde de la production et de la commercialisation de la fleur coupée - furent déterminants pour permettre à l'Ecole de se renforcer rapidement, de trouver sa place dans le panorama italien (qui, dans le même temps, s'était enrichi de nombreuses et significatives expériences) et de se créer des relations dans le cadre européen en favorisant les échanges entre professeurs et les comparaisons de programmes et d'expériences.

Nous avons donc trouvé un système de services et d'apports économiques pour ces activités, mais l'autonomie universitaire, qui nous avait permis d'ouvrir l'Ecole après un cheminement bien complexe, ne nous garantissait pas les fonds pour payer les enseignants. C'est ici que s'ouvre le beau chapitre relatant ces vicissitudes: aucun des enseignants- tous titulaires- et parmi nombre d'entre eux des professeurs titulaires (*ordinari*) ne demanda ni rémunération ni remboursement des frais, et tous permirent unanimement d'utiliser les fonds à disposition pour les équipements, les services, les excursions et les voyages d'étude avec les étudiants. Les leçons en extérieur ou sur le terrain, comme on a l'habitude de dire, ont été dans les premières années une caractéristique de l'Ecole qui utilisait ces journées d'étude du point de vue soit didactique (rapport direct entre professeurs et élèves) soit de la recherche (appliquée), soit pour une sensibilisation culturelle aux jardins ou aux espaces menacés à signaler aux autorités compétentes pour leur protection et leur sauvegarde. Parmi les nombreux cas, il faut se rappeler de celui du jardin de la Casa Bianca (Maison Blanche) à Porto

Ercole, objet d'une excursion d'étude en 1999 sous la direction du professeur Guido Moggi,; il servit à faire connaître une collection de plantes exotiques débutée en 1868 par le Baron Vincenzo Ricasoli (frère de Bettino, plus connu comme « le baron de fer ») située sur une bande de terre étroite entre une route et une colline qui la protège des vents. Grâce à une amélioration du terrain argileux avec des engrais naturels, elle accueille des exemplaires originaires d'Amérique du Sud, du Mexique, de l'Océanie et de l'Australie. Huit années après son installation, 536 espèces étaient plantées et en 1886, 1800 autres individus étaient recensés. Le parc restauré par le propriétaire Cino Tommaso Corsini était depuis longtemps destiné à des spécialistes venus du monde entier pour sa collection de Myrtaceae, les 24 espèces d'Eucalyptus, les 7 différentes espèces d'Acacia et les deux spectaculaires *Nannorrhops ritchieana* originaires d'Afghanistan qui, cas unique en Italie et peut-être en Europe, fructifient régulièrement. Mais la localisation du parc pressé par l'urbanisation environnante faisait craindre un possible danger de disparition de cet oasis, trop fragile et précieux pour s'autoprotéger ; en fait, il ne fut pas donné suite à la requête de protection juridique faite directement par les propriétaires à la Superintendance de Sienne et Grosseto. A cette occasion, l'école s'associa à cette demande et se fit la promotrice d'une campagne de sensibilisation par la publication d'informations sur le jardin dans les plus grandes revues de paysage. C'est une des nombreuses histoires de campagnes de protection menées par l'Ecole, un exemple qui témoigne comment la connaissance conduit à la protection et comment une école peut être non seulement le lieu d'apprentissage, mais aussi celui de l'acquisition d'une conscience collective qui, dans le domaine des espaces verts, du paysage et de l'environnement, apparaît indispensable.

A cette attention portée à la conservation se joignait la recherche d'un nouveau rapport entre la nature et la contemporanéité : les deux très célèbres jardins de Celle (Pistoia) et des Tarocchi (Grosseto) furent objet de visites d'étude depuis la première année pour tenter d'affirmer que les valeurs historiques et la compréhension de la contemporanéité (artistique, technique et scientifique) étaient à la base de chaque enseignement.

L'Ecole se trouvait, année après année, à affirmer son identité et sa capacité d'insertion dans le contexte national. Un concours interne entre les étudiants en spécialisation pour le choix du logo aboutit à la sélection d'une feuille aux veinures vaguement labyrinthiques, encore aujourd'hui symbole du Master florentin, Un accord avec la société de gestion autoroutière SITAF et en collaboration avec l'Ecole de Gênes permit aux étudiants de se mesurer, en 2000, au thème « l'Autoroute plus belle » ou bien à la valorisation du trajet autoroutier de la Vallée de Susa, en prévision des travaux à effectuer pour les jeux Olympiques d'Hiver de 2006 à Turin. Les premières conventions avec les administrations publiques commencèrent à arriver : l'engrenage était désormais lancé.

Dans le même temps, à côté de l'Ecole avait été créé le Doctorat en conception de projet paysager (*dottorato in progettazione paesistica*) en collaboration avec la faculté de Gênes (siège annexe) et qui impliqua par la suite la Faculté d'Architecture de Rome la Sapienza. Didactique et recherche avaient trouvé un parcours commun, étaient synergiques et pouvaient se présenter dans le panorama italien comme le premier noyau consolidé d'un nouveau parcours de formation. Mais, comme cela se passe souvent, alors qu'on venait à peine d'atteindre un nouvel objectif, un autre apparut inévitablement et le sujet qui était ouvert concernait la longueur des études. Les étudiants déjà spécialisés arrivaient après cinq années d'études et s'engageaient avec une Ecole qui leur prenait trois autres années : exactement le double du temps requis (4 ans) pour la formation d'un paysagiste dans le reste de l'Europe. Dans un monde du travail qui s'ouvrait rapidement et où les possibilités d'action et de mouvement devaient être facilitées et valorisées, une telle situation était difficilement soutenable et se trouvait aggravée par le fait que la formation italienne dans le secteur avait du retard et ne faisait pas connaître une identité spécifique par rapport aux autres réalités déjà affirmées, comme celles des formations anglaise, scandinave ou française, mais était carrément en recul, comparée à la formation que des pays comme l'Espagne ou le Portugal étaient désormais en mesure d'offrir. L'Italie, malgré les efforts réalisés, semblait avoir du mal à trouver sa voie.

A la fin des années 1990, l'opportunité s'offrit de fonder dans les facultés d'architecture plus de cursus quinquennaux, tels celui d'urbanisme ou de dessin industriel, qui furent approuvés par le Ministère et ouverts dans quelques sites (par exemple, en dessin industriel à l'Ecole Polytechnique de Milan). La possibilité d'initier un cursus en architecture du paysage, ce qui avait été d'abord proposé puis abandonné par la Commission Spéciale et la Conférence des Doyens, fut pourtant refusé. La Commission ministérielle se retrancha inexplicablement et subrepticement derrière une vague « il n'existe pas de marché du travail dans ce

secteur » pour ne donner aucune suite à ce projet de cursus. Ce ne fut certes pas une décision clairvoyante et cela obligea les Ecoles à trouver une sorte de compromis temporel (de trois à deux années) et/ou à se transformer en Master.

Florence franchit toutes les étapes: d'abord la réduction à deux ans et, après avoir achevé trois cycles de formation, elle décida de sa fermeture pour créer le Master. Peu après, toutefois, au mois d'avril 2000, le MURST (Ministère de l'Université et de la Recherche scientifique et technologique) transmet le schéma de Décret Ministériel (DM) avec la définition des classes de *laurea specialistica* (master) à la suite de la réforme qui déterminait une nouvelle organisation de l'Université Italienne avec l'institution de diplômes triennaux et spécialisés. Le texte prévoyait aussi, finalement, un parcours clair en architecture du paysage. Un schéma présenté au Conseil du Département d'Urbanisme et de Planification Territoriale proposait un cursus en deux ans (*laurea specialistica*) ouverte aux diplômés en trois ans après le niveau du baccalauréat (*laurea triennale*) en Architecture et en Agronomie dans le cadre de la transformation de l'Ecole. Mais encore une fois, la volonté d'être en avance sur son temps n'avait pas tenu compte de l'exigence, ressentie justement comme prioritaire, d'établir des cursus triennaux. L'évolution naturelle de l'Ecole fut le Master, où Florence s'engagea avec succès sous la direction de l'architecte paysagiste (NDT) Guido Ferrara. Mais un Master, par sa nature, ne résout pas la question pédagogique, puisqu'elle laisse ouverte la question de la préparation de base et n'a pas de répercussions sur la durée des études. Voilà pourquoi on est en train de préconstituer une nouvelle expérience qui, en utilisant le nouveau (même si ce n'est pas le tout nouveau) règlement basé sur le modèle dit de Bologne (trois ans plus deux ans) ou bien sur *le laurea triennale* et sur *le laurea specialistica* est supposé proposer une nouvelle issue dans le domaine du Paysage, également en relation avec ce qui est demandé au niveau européen suite à la signature de la Convention du Paysage (Florence 2000) et au niveau national avec la publication du Code des Biens culturels et du Paysage. Florence a encore une fois placé au coeur du problème la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité et a engagé un débat avec les facultés d'Ingénierie et d'Agronomie pour la création d'un *laurea specialistica* interfacultés ouverte – comme la vieille école – à des *laureati* aux parcours divers. L'objectif, partagé par les collègues de toutes les disciplines concernées, est celui de la formation d'un technicien en mesure d'agir avec succès sur le territoire et d'intervenir dans toutes les phases de la conception du projet, de conservation, de restauration, de reconversion et de gestion des espaces verts et du paysage. Un technicien en accord avec ce qui est en train d'être mûri en Europe, qui sait conjuguer la compréhension de l'art et de l'histoire avec l'innovation technologique et la capacité de direction d'un projet : un défi qui pourrait constituer le développement cohérent vers une expérience intégrée de pédagogie et de recherche qui a été et reste celle de Florence.

Pour référencer cet article: M. Zoppi, *L'école supérieure « post diplôme » (post-laurea) en architecture des jardins et des paysages de la Faculté d'architecture de l'Université de Florence (Italie)*, (article paru in G. Ferrara, G. G. Rizzo, M. Zoppi (sous la dir de.), *Paesaggio: didattica, ricerca e progetti : 1997-2007*, Firenze University Press, 2007 et traduit de l'italien par M. Donadieu), in *Les travaux de Topia*, www.Topia.fr, septembre 2009.